

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR  
BEAUCE-NORD**

Le 6 mars 2006 à 20 heures, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance régulière du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents Mesdames les Conseillères Marise Poulin et Jacinthe Gagnon, Messieurs les Conseillers Michel Bolduc, Jonathan V. Bolduc, Pierre Rochette et Harold Bureau, formant quorum sous la Présidence de Monsieur Roland Giguère, Maire.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire récite une prière et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

31-2006

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Monsieur Pierre Rochette,  
Secondé par Madame Marise Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

32-2006

**ADOPTION DU DERNIER PROCÈS-VERBAL**

Proposé par Monsieur Pierre Rochette,

Secondé par Madame Marise Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le procès-verbal de la séance régulière du 6 février 2006 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

33-2006

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - MOISSON BEAUCE**

ATTENDU la demande d'aide financière faite par Moisson Beauce.

Proposé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,

Secondé par Monsieur Harold Bureau,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal de Saint-Victor participera pour un montant de 50,00 \$ en guise d'aide financière pour Moisson Beauce.

ADOPTÉ

34-2006

**DEMANDE D'AUTORISATION C.P.T.A.Q. - ROBERT MATHIEU**

ATTENDU le projet de Monsieur Robert Mathieu, 131 rue des Écoliers Saint-Victor, pour aliénation et utilisation à une fin autre que l'agriculture.

ATTENDU que le projet est situé dans une zone de villégiature.

ATTENDU que le Maire et les Conseillers(ères) ont pris connaissance de ce dossier.

ATTENDU que la présente demande est conforme en tous points avec les règlements de la Municipalité de Saint-Victor.

ATTENDU que le projet ne peut être situé ailleurs sur le territoire de la Municipalité.

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,  
Secondé par Madame Maryse Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres  
du Conseil, que le Conseil appuie la demande  
de Monsieur Robert Mathieu et achemine le  
dossier à la Commission de Protection du  
Territoire et Activités Agricoles du Québec.

ADOPTÉ

35-2006

**GARANTIE PROLONGÉE - CAMION AUTO-POMPE**

Proposé par Monsieur Harold Bureau,  
Secondé par Madame Marise Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres  
du Conseil, de ne pas prendre la garantie  
prolongée sur le camion auto-pompe 2006 modèle  
7600 (4x2) NIVIHTTXAHR36J205142.

ADOPTÉ

36-2006

**DEMANDE DE SOUMISSION POUR ASPHALTAGE ET  
RAPIÉÇAGE**

Proposé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,  
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres  
du Conseil, de demander des soumissions à la  
tonne pour la pose béton bitumineux et de  
rapiéçage dans les rues de la Municipalité de  
Saint-Victor aux entrepreneurs suivants :

- Pavages Sartigan
- Pavages de Beauce
- Pavages Jean-Luc Roy
- Pavages Abénaki
- Pavage Beauce Amiante

L'assiette de rue devra être préparée pour  
recevoir l'asphalte. L'asphalte devra être  
étendue à l'aide d'un profileur compacteur et  
roulée, le tout selon les règles de l'art.  
Les soumissions seront reçues sous enveloppes  
scellées et identifiées SOUMISSION POUR  
ASPHALTAGE au bureau de la Municipalité de  
Saint-Victor, 287 rue Marchand Saint-Victor  
G0M 2B0, jusqu'à 16h00, le 28 avril 2006, pour  
être ouvertes lundi le 1<sup>er</sup> mai 2006, jour de la  
séance du Conseil Municipal. Le Conseil  
Municipal ne s'engage pas à accepter la plus  
basse ni aucune des soumissions.

ADOPTÉ

37-2006

**MANDAT À DESFOR BIOSERVICE**

Proposé par Madame Jacinthe Gagnon,  
Secondé par Monsieur Pierre Rochette,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de mandater la Firme Desfor Bioservice pour effectuer le contrôle biologique des insectes piqueurs sur le territoire de la Municipalité de Saint-Victor pour l'année 2006.

ADOPTÉ

38-2006

**DEMANDE D'APPUI DE BEAUCE TV**

ATTENDU la demande d'appui de Beauce TV.

ATTENDU que Beauce TV veut assurer l'avenir des télévisions communautaires de la Beauce.

Proposé par Madame Marise Poulin,  
Secondé par Monsieur Harold Bureau,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor appuie le comité Beauce TV dans ses démarches dans le cadre du Fonds de la ruralité pour son projet d'assurer l'avenir des télévisions communautaires de la Beauce. La Municipalité de Saint-Victor participera pour un montant de 1 500,00 \$ à ce projet, si la subvention du Pacte rural est accordée.

ADOPTÉ

39-2006

**AVIS DE MOTION - NOMINATION DE RUES**

La Conseillère, Madame Marise Poulin, donne avis de motion qu'un règlement sera adopté à une séance subséquente aux fins de nommer certaines rues dans la Municipalité de Saint-Victor.

ADOPTÉ

40-2006

**AUTORISATION - MADAME SYLVIE GROLEAU**

Proposé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,  
Secondé par Monsieur Harold Bureau,  
Et résolu à l'unanimité des membres  
du Conseil :

QUE Madame Sylvie Groleau, secrétaire-trésorière adjointe, soit et est par les présentes, autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Victor, les documents requis pour l'inscription aux Services électroniques Clic Revenu et, généralement, à faire tout ce qu'elle jugera utile et nécessaire à cette fin.

Que le Ministre soit, et il est par les présentes, autorisé à communiquer à la représentante les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription aux Services électroniques Clic Revenu. Cette autorisation restera valide jusqu'au 15 mars 2009, à moins qu'elle ne soit révoquée par la Municipalité.

ADOPTÉ

41-2006

**DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS**

ATTENDU l'état lamentable du chemin des Fonds jusqu'à la Route Saint-Jules qui appartient au Ministère des Transports.

Proposé par Monsieur Harold Bureau,  
Secondé par Madame Marise Poulin,  
Et résolu, à l'unanimité des membres  
du Conseil, de demander au Ministère des  
Transports de bien vouloir venir réparer le  
chemin des Fonds jusqu'à la Route Saint-Jules  
à Saint-Victor.

ADOPTÉ

42-2006

**AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT D'EMPRUNT TRACTEUR AVEC SOUFFLEUR**

Le Conseiller, Monsieur Jonathan V. Bolduc, donne avis de motion qu'un règlement sera adopté à une séance subséquente dans le but de faire l'achat d'un tracteur avec souffleur.

ADOPTÉ

43-2006

**LES COMPTES**

Proposé par Monsieur Pierre Rochette,  
Secondé par Madame Marise Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la liste des comptes soit approuvée et adoptée pour paiement.

Téléphone St-Victor	669,96 \$
Hydro-Québec	3 521,26 \$
Citicorp finance	70,17 \$
Pitney Bowes	310,99 \$
Hydro-Québec	2 713,40 \$
Telus	254,04 \$
Fonds de l'information foncière	15,00 \$
Gaz métro	2 575,79 \$
Dépanneur Doyon	44,00 \$
Garage Denys Groleau	28,09 \$
Exc. André Gosselin	310,56 \$
Michel Voisine	650,00 \$
Beauce Chaîne	41,41 \$
Industrie Canada	1 021,00 \$
Garage Marc Bureau	110,00 \$
Telvic	48,89 \$
Citicapital	1 149,45 \$
CCH	322,07 \$
Wajax	966,44 \$
Éditions Yvon Blais	224,70 \$
S.A.A.Q.	9 166,00 \$
Turbo promotions	424,00 \$
Téléphone St-Victor	791,10 \$
Garage Bizier	505,96 \$
Centre du Camion	4 073,08 \$
Alliance Coop	7 568,14 \$
Hercule Fortin Inc.	818,13 \$
Radio Onde	177,14 \$
DEBB	326,93 \$
Praxair	354,74 \$
Pneus Beaucerons	139,18 \$
Extincteurs Kaouin	190,95 \$
Transmission Gouin	247,77 \$

Armand Lapointe Équip.		504,13 \$
M.R.C. Robert-Cliche	11	162,13 \$
Denis Roger Équipement		862,69 \$
Béton St-Ephrem		568,81 \$
Féd. Québécoise des Municipalité		11,06 \$
Centre Électrique de Beauce		129,41 \$
Ministère de la Culture		650,00 \$
EBSCO		326,83 \$
G. Pomerleau		624,98 \$
Cogémat		427,32 \$
Biolab		577,54 \$
Revêtements Mario Jacques	1	193,45 \$
Soudure Inox 2000		527,14 \$
Les Consultants Odette Roy		848,10 \$
Bureautique Guy Drouin		813,74 \$
Sonic Propane		914,43 \$
Gaétan Jacques Élect.		513,38 \$
CPU Design	3	974,13 \$
C.E. Thibault		83,97 \$
Sifto Canada	1	222,39 \$
CCL		65,56 \$
A. Bégin et Fils	3	390,84 \$
Impression de Beauce		161,04 \$
Réal Huot		622,06 \$
Couture Aluminium		230,22 \$
Biblio	9	312,13 \$
Parent Doyon Rancourt, avocats		324,97 \$
Gaz Métro	1	697,73 \$
Fonds de l'information foncière		6,00 \$
Harold Bureau		15,00 \$

ADOPTÉ

44-2006

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par Monsieur Harold Bureau,  
 Secondé par Madame Jacinthe Gagnon,  
 Et résolu, à l'unanimité des membres  
 du Conseil, que la séance soit levée.

ADOPTÉ

**LE MAIRE**

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL/  
 SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

**ROLAND GIGUÈRE**

**MARC BÉLANGER**